



CERTIFICAT PROFESSIONNEL Création d'Entreprise (Campus Création)

■ OBJECTIFS

L'IAE de Lyon propose un **Certificat Professionnel (CP) fondé sur l'accompagnement au montage d'un projet de création d'entreprise dans le cadre du concours Campus Création.**

A l'initiative de l'Association Vouloir Entreprendre, Campus Création est un concours dédié à la création d'entreprise. Il a pour vocation de permettre aux étudiants lyonnais de tester et de démontrer par des projets concrets leur sens de l'innovation, de la créativité, de l'organisation et de l'autonomie.

Avec pour fil rouge un thème partagé, chaque groupe d'étudiants, issus des écoles et universités de l'agglomération lyonnaise, expérimente une véritable démarche entrepreneuriale en participant à ce concours annuel.

Souhaitant offrir cette expérience **dans une démarche de qualité** à ses étudiants, l'IAE de Lyon propose un **dispositif complet d'accompagnement** décrit dans les paragraphes ci après.

Les étudiants inscrits **expérimenteront** le processus entrepreneurial en étant accompagnés et soutenus par un enseignant, **professionnel de la création d'entreprise.**

L'objectif est de leur donner toutes les chances de développer un projet de création d'entreprise dans de bonnes conditions et de participer à un concours réunissant tous les établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération lyonnaise.

Ce certificat professionnel offre aux étudiants inscrits les éléments suivants :

- Un apprentissage du processus entrepreneurial, source de richesse pour l'économie et le territoire ;
- Une vision transversale et la retranscription des enseignements suivis à l'IAE ;
- Le développement de la créativité et des responsabilités individuelles et collectives ;
- Une découverte du monde de l'entreprise ;
- Un travail collaboratif.

■ ORGANISATION

La participation se déroule sur la base du calendrier universitaire, soit de septembre à avril

- 18 septembre : présentation du dispositif auprès des étudiants
- 25 septembre : date limite d'inscription
- 11 octobre : séminaire de lancement organisé par Vouloir Entreprendre
- d'octobre à janvier : séminaires thématiques et accompagnement des étudiants
- février et mars : présentations orales des projets développés
- 27 mars : participation à la demi-finale
- 10 avril : finale du concours

Au total, les étudiants bénéficieront d'un crédit de 12h avec l'intervenant spécialisé.

■ PUBLIC CONCERNE

Ce certificat s'adresse aux étudiants suivant le cours d'ENTREPRENEURIAT au semestre 1 du Master Sciences du Management. Il a pour objectif d'approfondir le processus de création d'entreprise afin de développer les capacités d'autonomie, de créativité et de gestion de projet des futurs créateurs. Il implique une vision transversale des matières apprises durant le cursus universitaire.

Les étudiants suivant le cours d'Entrepreneuriat en master 1 et inscrits au Certificat Professionnel bénéficieront d'un accompagnement spécifique (effectué par un consultant dont le domaine de spécialité est la création d'activité- Mr Eddy MANON-RUYANT) :

1. dans le cadre des 16 heures de TD spécifiques associées au CM.
2. de rendez-vous de suivi personnalisé réalisés en dehors des heures de cours (rendez-vous de travail mais également de simulation de la présentation du travail devant des banquiers, des investisseurs potentiels et divers partenaires...).

Les étudiants bénéficieront également de l'ingénierie pédagogique mis en œuvre par les organisateurs du concours Campus Création.

■ MODALITES D'EVALUATION

Le projet de création d'activité sera évalué dans le cadre du CM et TD d'ENTREPRENEURIAT valant 5 crédits au niveau de l'obtention du semestre 1 du master.

1. Le TD sera évalué à 100% par l'expert en création d'activité, pilote pédagogique du projet
2. 50% du CM sera évalué sur la partie théorique enseignée par le professeur chargé du cours magistral
3. Les autres 50% du CM seront évalués par l'expert, pilote pédagogique du projet

Les étudiants intéressés devront s'inscrire directement auprès de Mr Eddy Manon lors de la présentation du projet dans le cadre du premier CM d'ENTREPRENEURIAT ou auprès de Mr Sanchez (responsable administratif du Master Sciences du management à l'IAE). A l'issue de la candidature, des groupes de 5 étudiants seront constitués (les étudiants auront la possibilité de proposer leur propre équipe).

■ MODALITES D'EVALUATION

Le montant des droits d'inscription au Certificat Campus Création s'élèvent à 290 €. Ils correspondent à la prise en charge du suivi individualisé. L'étudiant s'inscrit également dans le diplôme national (DN) pour lequel il a été retenu.

L'inscription au certificat professionnel engendre l'inscription automatique aux TD spécifiques Campus Création.

Contact : Eddy MANON-RUYANT - Créalink - contact@crea-link.fr - Tél : 06 32 67 21 65

**FICHE DE CANDIDATURE
CERTIFICAT PROFESSIONNEL
CREATION D'ENTREPRISE***

ANNEE UNIVERSITAIRE 2007/2008

***RESERVE AUX ETUDIANTS DE L'IAE INSCRITS EN MASTER ET SUIVANT LE COURS
D'ENTREPRENEURIAT AU SEMESTRE 1.**

NOM **Prénom**

N° d'étudiant

Courriel **Tel**

JOINDRE UN CURRICULUM VITAE A LA FICHE DE CANDIDATURE

**DOCUMENT A REMETTRE A M. SANCHEZ AU PLUS TARD
LE MARDI 25 SEPTEMBRE 2007 AVANT 12H**

